



Située sur les bords de la Loire, au centre d'une région riche par son histoire et ses magnifiques châteaux, Tours, jardin de la France, compte avec son agglomération trois cent mille habitants.

Depuis trente neuf ans, Tours est devenue, le dernier week-end de mai, le centre d'un des grands rassemblements mondiaux du chant choral.

En vous invitant au Concours, le Conseil d'Administration du *Florilège Vocal de Tours* voudrait souligner l'importance qu'il attache aux « Rencontres ». La compétition ne devrait être qu'un moyen pour permettre aux chœurs participants un travail sérieux et enrichissant, véritable motivation de ces journées.

C'est dans cet esprit qu'il vous invite à vous inscrire aux concours du 39^e *Florilège Vocal de Tours*.

Les concours du 39^e Florilège Vocal de Tours (France)

Concours international de chant choral
et

Concours international de chœurs de jeunes et de chœurs d'enfants

se dérouleront les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai 2010
au Grand Théâtre de Tours et à l'Espace Malraux de Joué-lès-Tours.

PROGRAMME GÉNÉRAL

VENDREDI 28 MAI

Accueil des chorales

Concours international de chant choral : qualifications

SAMEDI 29 MAI

Matin : concours Renaissance

Après-midi : Concours international de chant choral (finales – Prix du public)

Soir : Concours international de chœurs de jeunes et de chœurs d'enfants (première épreuve)

DIMANCHE 30 MAI

Matin : Concours international de chœurs de jeunes et de chœurs d'enfants (seconde épreuve, prix du public – espace Malraux)

Après-midi : Gala du Grand Prix de la Ville de Tours – Palmarès – Remise des prix

Concert en plein air offert aux habitants de la ville de Tours
par les chœurs inscrits aux concours (sauf décision du Jury)

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LES CONCOURS À :
PLEASE ADDRESS ALL CORRESPONDANCE CONCERNING THE CHORAL COMPETITION TO:

Florilège Vocal de Tours
Mairie de Tours
1 à 3 rue des minimes
37926 Tours cedex 9
France

TÉL. : 02 47 21 65 26 (FROM ABROAD : +33 2 47 21 65 26)

FAX : 02 47 21 67 71 (FROM ABROAD : +33 2 47 21 67 71)

<http://www.florilegevocal.com> – e-mail : florilege.vocal@free.fr

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHŒURS DE JEUNES ET DE CHŒURS D'ENFANTS

Depuis 2002, ce concours est prévu tous les deux ans (2010, 2012, etc.).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au Concours de Chant Choral (voir bulletin d'inscription ci-dessous) doivent être adressées par lettre recommandée au plus tard le 15 novembre 2009 (date de la poste faisant foi).

Les inscriptions restent soumises à l'accord du Conseil d'Administration du *Florilège Vocal de Tours* qui confirmera sa décision par fax ou e-mail au plus tard le 1er janvier 2010 pour les chœurs sélectionnés, et par courrier dans la première quinzaine de janvier pour les chœurs non retenus.

Les chœurs retenus devront confirmer leur inscription par fax ou e-mail avant le 12 janvier 2010.

Si aucune confirmation n'est parvenue le 12 janvier 2010, le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de retenir d'autres ensembles figurant sur une liste d'attente.

Après réception de la confirmation par Fax ou par e-mail, les chœurs retenus recevront une circulaire leur donnant toutes précisions.

Il devront :

- D'une part, répondre par retour à cette circulaire et verser les droits d'inscription de 200 € qui dans tous les cas restent acquis à l'Association Florilège Vocal.
- D'autre part, verser en janvier une caution de 200 € qui sera remboursée¹ par chèque ou par virement SWIFT après le séjour à Tours ou, pour les chœurs qui se désisteraient, dans le seul cas de force majeure justifié et au plus tard trois mois avant la manifestation (date limite au 1^{er} mars 2010).
- Enfin faire parvenir, en février, 6 exemplaires de chacune des œuvres choisies.

Le *Florilège Vocal de Tours* ne considérera l'inscription définitivement acquise qu'une fois toutes ces formalités remplies.

RÈGLEMENT

- 1 Ce concours se déroulera en deux épreuves, le samedi 29 mai 2010 en soirée et le dimanche 30 mai 2010 en matinée (prix du public – chœurs de jeunes et chœurs d'enfants).
- 2 Le concours comprend deux catégories et les chœurs inscrits participent à une seule d'entre elles ;

Catégorie 1	Chœurs d'enfants. Cette catégorie est ouverte aux enfants nés à partir du 1er janvier 1995
Catégorie 2	Chœurs de jeunes. Cette catégorie est ouverte aux choristes âgés de moins de 24 ans.
- 3 Effectifs admis : de 12 chanteurs à 34 chanteurs.
- 4 Pour la première épreuve, chaque chœur devra interpréter, dans la langue d'origine, entre 4 et 6 œuvres de libre choix, dont une en langue française. Le minutage total des œuvres sera compris entre 15 et 18 minutes. Deux œuvres pourront bénéficier d'un accompagnement instrumental (seul un piano sera disponible sur scène).
- 5 Pour la seconde épreuve, le programme, d'une durée comprise entre 12 et 15 minutes, est entièrement libre. Seul un piano sera disponible sur scène.
- 6 Les bis sont rigoureusement interdits.
- 7 L'ordre d'exécution des œuvres est décidé par le chef de chœur.
- 8 Jury : pour la première épreuve, un jury international, formé d'au moins 5 personnalités musicales spécialistes du chant choral, est choisi par le Florilège Vocal de Tours. Les décisions du jury

¹ Dans le cas où, en raison des tarifs bancaires, la caution reçue serait inférieure à 200 €, c'est la somme précisément perçue qui sera remboursée par virement SWIFT.

sont sans appel.

Le jury note :

- les qualités de style (interprétation) ;
- les qualités techniques (justesse et mise en place) ;
- le programme choisi ;
- les qualités vocales ;
- la présentation d'ensemble.

Des coefficients sont appliqués aux différentes notes.

9 Prix¹ :

	1 ^{er} prix	2 ^e prix	3 ^e prix
Catégorie 1	1 000 €	600 €	400 €
Catégorie 2	1 000 €	600 €	400 €

En cas d'ex-æquo, les co-lauréats se partagent le prix correspondant. Il ne peut être attribué plus de quatre prix par catégorie.

Un diplôme de participation sera délivré à chaque chœur.

- Prix du Ministère de la Culture : ce prix de 1 600 € sera attribué au chœur qui aura donné pendant le Concours la meilleure interprétation d'une œuvre chorale française composée après 1920. Ce prix concerne également le concours international.
- Prix pour une œuvre de création : ce prix, d'un montant de 1 600 €, récompensera la meilleure « création » pendant le Florilège, et sera partagé entre le compositeur (800 €) et le chœur qui chantera cette œuvre (800 €). Cette œuvre « de création », inédite ou tout récemment éditée, devra être composée et éventuellement créée durant l'année précédant le concours. Elle devra obligatoirement avoir été travaillée en collaboration avec le compositeur. Le jury veillera à privilégier les œuvres utilisant des techniques d'écritures avancées. Pendant les concours, l'œuvre devra avoir une durée comprise entre 2'30 et 4'30. Une seule œuvre de création pourra être interprétée. Ce prix concerne également le concours international.
- Prix À Cœur Joie International : Ce prix spécial d'un montant de 500 € est offert par À Cœur Joie International – organisation chorale internationale. Il pourra récompenser un chœur non-francophone, pour la qualité de l'interprétation musicale et de la prononciation d'une œuvre écrite en langue française, quel que soit le compositeur. Ce prix concerne également le concours international.
- Prix du chef de chœur : Ce prix d'un montant de 1 000 € sera offert et remis par Les Amis d'Arthur Oldham. Attribué par le jury, il récompensera un des chefs de chœur pour la qualité de sa direction durant le concours. Ce prix concerne également le concours international.
- Prix du public – chœurs de jeunes et chœurs d'enfants : ce prix d'un montant de 500 € sera attribué par le public à l'issue de la prestation de tous les chœurs, le dimanche matin.

ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs participant à l'encadrement devront être prévus par chaque chœur, sur la base d'un accompagnateur par tranche de 10 enfants. Ils devront effectivement assurer cet encadrement pendant toute la durée du séjour.

DISPOSITIONS FINALES

Sera éliminé tout chœur qui :

- Ne se présenterait pas à l'heure exacte de sa convocation ;
- Ferait participer au concours des choristes non inscrits sur les listes nominatives remises au Florilège Vocal de Tours ;
- Ne participerait pas au concert public final, sauf accord exprès du jury ;
- Ne se présenterait pas à la remise des récompenses ;
- Accepterait pendant le mois précédant le concours de participer dans le département d'Indre-et-Loire à un concert, sans autorisation écrite du Conseil d'Administration du Florilège Vocal de Tours.

¹ Les prix sont attribués dans la mesure où le nombre de points obtenus dépasse le seuil fixé par le Jury.

L'enregistrement audio et/ou vidéo et la diffusion de tous les concours du *Florilège Vocal de Tours* ne donnent lieu à aucune indemnité aux chœurs qui ne peuvent refuser ces prestations.

Les responsables des chœurs sont informés que des photos seront prises pendant l'ensemble de la manifestation.

L'engagement à participer au concours implique l'acceptation entière et sans réserve de ce règlement. En cas de contestation, il est fait référence au seul texte français.

ORGANISATION DU SÉJOUR

I. VOYAGE

Les frais de voyage seront à la charge des chœurs participants.

II. REPAS

Les repas du midi et du soir seront fournis gratuitement aux chœurs qui en feront la demande pour leurs participants au concours, depuis le dîner du vendredi soir 28 mai jusqu'au petit déjeuner du lundi matin 31 mai (soit au maximum cinq repas). Les chœurs préférant quitter Tours dès le dimanche soir devront le signaler aux organisateurs au moins deux mois à l'avance.

III. HÉBERGEMENT

L'hébergement gratuit sera assuré pour les chœurs qui auront confirmé leur participation, dans la mesure où ils répondront dans les délais indiqués sur la première circulaire et s'ils sont à jour de toutes les formalités d'inscription.

Seuls le chef de chœur, les choristes régulièrement inscrits, les accompagnateurs (1 par tranche de 10 enfants) et un ou deux chauffeurs si la distance le justifie (pour les chœurs se déplaçant en car) pourront bénéficier de cet hébergement gratuit.

Toute personne supplémentaire sera à la charge du chœur.

Cet hébergement gratuit est prévu pour la durée du Concours, soit 3 nuits maximum.

Tout dépassement du séjour sera à la charge du chœur.

Un chœur préférant se loger par ses propres moyens pourra le faire ; il devra en informer le *Florilège Vocal de Tours* et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Chaque chœur devra prévoir les assurances nécessaires couvrant tous les faits et gestes de ses membres qui pourraient porter préjudice à autrui.

IV. DÉPLACEMENTS PENDANT LE CONCOURS

Seuls les déplacements entre les différents lieux du concours pourront être assurés par le *Florilège Vocal de Tours* pour les chœurs ne disposant pas de leur propre moyen de transport.

PALMARÈS DES PRÉCÉDENTS CONCOURS DE CHŒURS D'ENFANTS

2001

- 1^{er} prix : *Ed. Balsys Gymnasium*, Klaipeda, Lituanie.
2^e prix : Chœur d'enfants *Andor Ilona*, Budapest, Hongrie.
3^e prix : Chœur d'enfants *Jitrenka*, Ceske Budejovice, Rép. Tchèque.

2002

- 1^{er} prix : Chœur d'enfants *Vesna*, Moscou, Russie.
2^e prix : Chœur *Julia Banyai School*, Debrecen, Hongrie.
3^e prix : *Maîtrise des Pays de Loire*, Angers, France.

2004

- 1^{er} prix : non attribué
2^e prix : Chœur d'enfants *Gloria*, Jitomir, Ukraine.
3^e prix : Chœur d'enfants *Lacrimosa*, Chisinau, Moldavie.

2006

- 1^{er} prix : non attribué
2^e prix : Chœur d'enfants *Vesnianka*, Moscou, Russie.
3^e prix ex æquo : Chœur d'enfants *Ondrasek*, Novy Jicin, Rép. Tchèque.
3^e prix ex æquo : Chœur d'enfants *Severacek*, Liberec, Rép. Tchèque.

2008

- 1^{er} prix : non attribué
2^e prix : Chœur *Celestino*, Eccher – Cles, Italie
3^e prix ex æquo : Chœur *Animosi* – Bacau, Roumanie
3^e prix ex æquo : Chœur *Cæli Lilia* – Campo Basso, Italie

PALMARÈS DU GRAND PRIX DE LA VILLE DE TOURS

1972	Chorale <i>E. Szilagy</i> , Budapest, Hongrie.
1973	<i>La Cigale</i> , Lyon, France.
1974	<i>New London Singers</i> , Londres, Grande-Bretagne.
1975	<i>Ensemble Vocal de Bourgogne</i> , Dijon, France.
1976	<i>Bradley University Chorale</i> , Peoria, États-Unis.
1977	<i>Chœur de l'École Normale Supérieure</i> , Szeged, Hongrie.
1978	Non attribué.
1979	Non attribué.
1980	<i>A.P.Z. Tone Tomsic</i> , Ljubljana, Yougoslavie.
1981	<i>Brnenski Akademicky Sbor</i> , Brno, Tchécoslovaquie.
1982	<i>Technik S.V.S.T.</i> Bratislava, Tchécoslovaquie.
1983	<i>Johannes Ungdomskor</i> , Stockholm, Suède.
1984	<i>A.P.Z. Tone Tomsic</i> , Ljubljana, Yougoslavie.
1985	<i>Schola Cantorum Gedanensis</i> , Gdansk, Pologne.
1986	<i>Epitok Szalmas Korusa</i> , Budapest, Hongrie.
1987	<i>Ensemble Vocal Résonnances</i> , Le Mans, France.
1988	<i>Academia Musicale Universitaria</i> , Trieste, Italie.
1989	<i>Ensemble Vocal Benjamin Britten</i> , Irigny, France.
1990	<i>Chœur de Chambre du Conservatoire</i> , Vilnius, Lituanie, Union Soviétique.
1991	ex æquo : <i>Nevelök Haza Kamarakorusa</i> , Pecs, Hongrie, et <i>Musikgymnasiums Kammarkör</i> , Stockholm, Suède.
1992	<i>Joyful Company of Singers</i> , Londres, Grande-Bretagne.
1993	<i>Royal Music Academy Chamber Choir</i> , Stockholm, Suède.
1994	<i>University of Mississippi Concert Singers</i> , Oxford, États-Unis.
1995	ex æquo : <i>Chœur Oreya</i> , Jitomir, Ukraine et <i>Chœur Féminin Académique</i> , Nikolayev, Ukraine.
1996	<i>Chorus Sine Nomine</i> , Vienne, Autriche.
1997	<i>Ensemble Vocal Ars Nova</i> , Kecskemét, Hongrie.
1998	<i>Coro Nacional de Jovenes</i> , Buenos-Aires, Argentine.
1999	<i>A.P.Z. Tone Tomsic</i> , Ljubljana, Slovénie.
2000	<i>Ateneo College Glee Club</i> , Quezon City, Philippines.
2001	<i>Chœur du Conservatoire</i> , Debrecen, Hongrie.
2002	<i>U.S.C. Chamber Choir</i> , Los Angeles, États-Unis.
2003	<i>Jauniesu Koris Kamer</i> , Riga, Lettonie.
2004	<i>Chœur de chambre Mikrokosmos</i> , Vierzon, France.
2005	<i>The University of Utah Singers</i> , Salt Lake City, États-Unis.
2006	<i>The Philippine Madrigal Singers</i> , Quezon City, Philippines.
2007	<i>Simon Phipps Vokalensemble</i> , Göteborg, Suède.
2008	<i>Alter echo</i> , Lyon, France.
2009	<i>Ensemble vocal Est</i> , Mié, Japon



39^e FLORILÈGE VOCAL DE TOURS – 28-30 mai 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION / *ENTRY FORM*

Remplir recto/verso et retourner en recommandé avant le 15/11/2009 (cachet de la poste faisant foi).
Complete both sides and return by registered mail before November 15, 2009 (postmark).

NOM DU CHŒUR : _____

NAME OF CHOIR

VILLE : _____ PAYS : _____

CITY

COUNTRY

NOM DU CHEF DE CHŒUR M., MME, Mlle¹ : _____

SURNAME OF CONDUCTOR (Mr, Mrs, Miss)¹

PRÉNOM : _____

FIRST NAME

ADRESSE DU CHEF DE CHŒUR : _____

CONDUCTOR'S ADDRESS

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TÉLÉPHONE : _____

POSTAL CODE

CITY

TELEPHONE

Nom et adresse auxquels doit être adressé le courrier :

Mailing address:

NOM : _____ E-MAIL : _____

NAME

E-MAIL

ADRESSE : _____

ADDRESS

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

POSTAL CODE

CITY

TÉLÉPHONE : _____ FAX² : _____

TELEPHONE

FAX²

Déclare s'inscrire au Concours International du 39^e Florilège Vocal de Tours dans le :

We wish to enrol in the Youth and Children's Choirs competition of the 39th Florilège Vocal de Tours.

Concours de chœurs de jeunes et de chœurs d'enfants

Youth's and Children's Choirs Competition

CATÉGORIE I : Chœurs d'enfants. (*) / *Children's choirs*

CATÉGORIE II : Chœurs de jeunes. (*) / *Youth's choirs*

Souhaite participer au Prix pour une Œuvre de création : oui / *yes* non / *no*

Prize for a first production work : we wish to take part:

compositeur / *name of the composer* : _____

adresse mail du compositeur / *composer's mail* : _____

1 Veuillez mettre une croix dans les cases qui vous concernent. / *Please put a tick.*

2 Nous indiquer obligatoirement un numéro où il est possible de vous contacter. / *It is compulsory to provide a contact number.*

* Rayer les mentions inutiles en ne conservant que deux catégories. / *Please delete the two categories not applicable to your group.*

NOTRE GROUPE SE COMPOSE APPROXIMATIVEMENT DE :

GROUP NUMBERS APPROXIMATELY

NOMBRE DE GARÇONS : _____

BOYS

NOMBRE de FILLES : _____

GIRLS

AUTRES (CHEF, ACCOMPAGNATEURS, CHAUFFEUR) : _____

OTHERS (CONDUCTOR, MINDERS, DRIVERS)

NOUS VOYAGERONS TRÈS PROBABLEMENT PAR¹ :

WE SHALL PROBABLY TRAVEL BY¹

- TRAIN / *TRAIN* AVION + TRAIN / *PLANE + TRAIN*
 CAR / *COACH* AVION + CAR / *PLANE + COACH*
 VOITURES PARTICULIÈRES / *PRIVATE CARS*

NOUS DISPOSERONS DE NOTRE CAR SUR PLACE (DU VENDREDI AU LUNDI)¹ :

WE SHALL BE USING OUR COACH THROUGHOUT OUR STAY FROM FRIDAY TO MONDAY¹

OUI / *YES*

NON / *NO*

NOUS ARRIVERONS À TOURS LE : _____

WE SHALL ARRIVE IN TOURS ON

Nous avons noté que nous devons verser en janvier la somme de 400 € au titre des droits d'inscription et caution après l'acceptation de notre candidature. La somme de 200 € (caution) nous sera restituée après notre séjour à Tours, par virement SWIFT.

We agree to pay in January €400 for registration fees and surety once our application has been accepted. The €200 surety will be refunded by SWIFT transfer after our stay in Tours.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT A ÉTÉ LU ET ACCEPTÉ PAR

THESE RULES HAVE BEEN READ AND ACCEPTED BY

MME / MLLE / M. : _____ responsable du chœur, qui sera informé par les soins du Florilège Vocal de l'acceptation de son inscription.

Mr/Mrs/Miss _____ choir representative, who will be informed by the Florilège Vocal that enrolment has been accepted.

FAIT À : _____ LE : _____

AT (CITY)

ON (DATE)

SIGNATURE / *SIGNATURE*

Les inscriptions seront closes au plus tard le 15 novembre 2009 (cachet de la poste faisant foi) : elles seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Enrolments will close on 15 November 2009 (postmark acceptable). They will be recorded in order of arrival.

Veuillez renvoyer le présent bulletin le plus rapidement possible.

Please return this entry form as soon as possible.

Joindre obligatoirement au présent bulletin d'inscription :

To be sent with this entry form:

- Un résumé de vos activités chorales ;
a résumé of your choral activities;
- Un projet² de programme ;
A preliminary program²;
- Une ou deux photographie(s) récente(s) du chœur (haute définition, pour traitement numérique)
1 or 2 recent photograph(s) of the group (high definition, for digital use)
- Un enregistrement *a cappella*, d'un concert récent.
a recording of a recent concert, a cappella.

1 Cocher la case correspondante / *Put a cross in the appropriate box.*

2 Ce projet n'a qu'un caractère indicatif et pourra être modifié / *This programme can be modified.*